



A.P.E.F.57 (ASSOCIATION PROMOTION EMPLOI FORMATION)

6 rue aux Saussaies des Dames

57950 Montigny -Lès-Metz

03 67 18 20 29



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

D.A.C.A.

**Dispositif
d'Accompagnement adapté
pour les
Contrats en Alternance**

- ▶ Optimiser les parcours
- ▶ Accompagner les jeunes
- ▶ Individualiser les suivis
- ▶ Soutenir la formation
- ▶ Favoriser l'insertion professionnelle

97 %
de contrats
maintenus

73 %
de réussite
aux examens

**Une expertise, des compétences
professionnelles et un partenariat
au service des jeunes en alter-
nance depuis plus de 10 ans**

Apef⁵⁷

Objectifs du dispositif : ▶ Permettre aux apprentis de réaliser leur contrat dans les meilleures conditions

- ▶ Eviter la rupture de contrat
- ▶ Maintenir ou développer les connaissances générales
- ▶ Accompagner au développement des savoir-être
- ▶ Conseiller et orienter vers les structures adaptées aux difficultés de l'apprenti

Public :

Salariés de 16 à 30 ans ayant signé un contrat d'apprentissage rencontrant des difficultés scolaires avérées et/ou des difficultés à se maintenir en emploi ou en formation

Déroulement et durée : Formation d'une heure (minimum) en individuel ou en groupe (2 ou 3 maximum) avec l'apprenti en fonction de l'alternance et de ses besoins sur la durée de l'année scolaire. Possibilité d'intégrer le dispositif tout au long de l'année.

Contenu pédagogique :

- ▶ Bilan pédagogique, social, personnel et professionnel afin de déterminer les besoins et les attentes de l'apprenti
- ▶ Soutien scolaire dans les matières générales (maths, français, Prévention Santé Environnement, histoire-géographie, sciences) pour faciliter le suivi des cours et le maintien des notes
- ▶ Point régulier sur son intégration en entreprise et rencontre avec l'employeur en cas de nécessité
- ▶ Orientation vers les structures adaptées en fonction des difficultés de l'apprenti

Modalités d'accès sur le dispositif :

Faire parvenir une fiche de prescription à la formatrice référente en indiquant les difficultés et les besoins de l'apprenti.

L'apprenti sera ensuite reçu pour un premier entretien au cours duquel les objectifs de la formation seront déterminés.

Pour que le suivi se fasse dans les meilleures conditions, l'apprenti doit être volontaire et motivé.

Cet accompagnement se fait en lien permanent avec l'équipe pédagogique du CFA dans un souci d'optimisation du parcours de l'apprenti.

Dispositif gratuit et accessible aux apprentis en situation de handicap.

Les C.F.A. Partenaires

C.F.A. du Bâtiment – Montigny Lès Metz

C.F.A. du Bâtiment - Pont à Mousson

C.F.A. Agricole - Courcelles Chaussy

C.F.A. Charbonneaux - Marly

C.F.A. Hôtellerie - Metz

C.F.A. Robert Schumann - Metz

C.F.A. Campus des Métiers de Moselle – Metz et Forbach

C.F.A.I. Yutz

C.F.A. Blaise Pascal - Forbach